

**N°2 - JUIN 2018**

**38<sup>e</sup> année**

Société Royale de Bruxelles  
et ses Environs - SRABE asbl  
Trimestriel



PB-PPI B-  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# Le Rucher Fleuri



Bruxelles m'abeilles  
[www.bruxellesmabeilles.be](http://www.bruxellesmabeilles.be)

**LE RUCHER FLEURI**  
Périodique trimestriel de

**Bruxelles m'abeilles**  
SOCIETE ROYALE D'APICULTURE  
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS  
A.S.B.L.

**Comité de rédaction :**

Christine Baetens  
Michèle Potvliege  
Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri  
doit être adressée à la rédaction :  
Anne Van Eeckhout  
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren  
Tel : 02/768 07 71  
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la  
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel  
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de  
Bernard, Emmanuelle, Marc-André, Michèle et Raymond  
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

**SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS**  
**Voir page III de la couverture**

# Sommaire

Éditorial	2
Agenda apicole	3
Achats groupés : Commande de bocaux	4
Commande de sirop de nourrissage	5
Appel aux propriétaires des ruchettes Bee Quiet	6
Le 1er juin à 8 heures du matin	7
De la place de l'abeille mellifère dans les milieux naturels	8
Belle expérience	12
Enfin...	14
Notre dossier de presse	17
La météo d'avril...	24
On n'oublie jamais la première fois	25
Perte de colonies à Merbes-le-Château	27
Petite annonce	28
L'abeille dans l'art	29
Recette	30
Rapport d'activités de la FAB	31
Carnets de voyage	38

# Editorial

Les chiffres de pertes de colonies à Bruxelles étaient plus qu'alarmants à la sortie de l'hiver: pour nos membres apiculteurs en ville, les pertes s'élevaient à 50%. Du jamais vu!

Lors de la conférence de presse que nous avons organisée en mai, et qui a été relayée par les médias (les liens sont publiés sur notre site), nous avons pu faire part de notre inquiétude, mais aussi de notre volonté de travailler main dans la main avec les autres acteurs de la nature en ville pour une meilleure gestion de l'écologie urbaine. Notre dossier de presse est reproduit au centre de ce numéro.

Fin avril, l'Union européenne a voté l'interdiction de trois néonicotinoïdes. L'ensemble des défenseurs de la nature et tous ceux qui se battaient pour cette cause depuis vingt ans, se sont réjouis de cette décision.

Mai et juin, et leurs records d'ensoleillement et de chaleur, ont été très bénéfiques aux colonies survivantes. Écrémages et divisions ont permis à certains de repeupler leurs ruches et les miellées ont apporté une récolte inespérée au vu des pertes de l'hiver.

Et nous voilà arrivés à l'heure de penser à protéger au mieux nos colonies contre la pression du varroa, et à préparer l'hivernage. Nous sommes nombreux à retenter l'expérience de la cagette Scalvini et do blocage de ponte; les autres se tournent vers les produits vétérinaires.

La suite au prochain numéro!

Anne Van Eeckhout

## Agenda apicole

**Le jeudi 14 juin 2018 à 19h** : Balade botanique  
Inscription obligatoire à : [balade@api-bxl.be](mailto:balade@api-bxl.be)

**Dimanche 24 juin** : Trophée Saint Ambroise à Louvain-la-Neuve, organisé par le Comité Miel pour les élèves apiculteurs en formation. Toute la journée.

**Jusqu'au 30 juin 2018** : exposition « Le dernier apiculteur » de Jacques Dujardin au Centre Culturel Bruegel ASBL, rue des Renards 1F, 1000 Bruxelles

**Les samedis après-midi des 7 juillet, 4 août et 1 septembre 2018 de 13h à 17h** : Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles

**Samedi 29 septembre 2018** : Voyage apicole à la rencontre des apiculteurs de Fernelmont et visite des installations de Nectar & C° et BeeBox World. Toute la journée.

**Dimanche 18 novembre 2018 à 14h30** : Conférence.

**Vendredi 30 novembre 2018 à 19h** : Souper Saint Ambroise.

**Dimanche 13 janvier 2019 à 14h30** : Conférence.

**Dimanche 10 février 2019 à 14h30** : Conférence.

**Dimanche 10 mars 2019 à 14h30** : Assemblée générale.

Si vous avez une astérisque rouge sur l'étiquette de votre Rucher Fleuri, c'est que vous n'êtes pas en ordre de cotisation pour 2018 .

Veuillez régulariser votre cotisation en payant le montant de 20€  
Sur le compte : BE20 5230 8090 5856  
de Bruxelles m'abeilles, SRABE asbl ,  
365B rue au Bois 1150 Bruxelles.

Achats groupés

Commande de bocaux

Bocal conique avec couvercle métallique à visser : 8,30 € /20 bocaux.  
Les bocaux sont de stock et l'enlèvement se fera sur rendez-vous chez le Président à 1850 Grimbergen, 40 Oyenbrugstraat.

Le montant de votre commande est à verser sur le compte :  
BE20 5230 8090 5856  
de la SRABE asbl , 365B rue au Bois 1150 Bruxelles.



## Commande de sirop de nourrissage

Sirop Trim-O-Bee en bidon de 14 kg : 12,65 €

La livraison et l'enlèvement se feront chez Jean Detroch, Bezemstraat, 75 à Sint Pieters-Leeuw sur rendez-vous du **24 juillet au 15 août**. tel : 02/377.78.49

5

**Attention**, Jean met son garage à notre disposition, mais son temps est précieux. Veuillez respecter ces dates ; les bidons non enlevés le 15 août risquent d'être donnés au Rucher-école.  
A bon entendeur !

Date butoir de paiement : **le 15 juillet 2018**  
Sur le compte : BE20 5230 8090 5856  
de Bruxelles m'abeilles, SRABE asbl ,  
365B rue au Bois 1150 Bruxelles.

### La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse  
Tél. 081/56 84 83



### Matériel et produits apicoles

**Matériel** : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

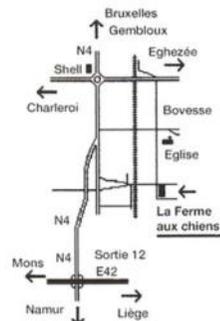
**Produits de la ruche** : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

**Matériel et produits pour la fabrication des bougies.**

### Location de salles



[www.lafermeauxchiens.be](http://www.lafermeauxchiens.be)



*Ouvert : les lundis, mercredis  
et samedis  
de 14 à 19 h  
ou sur rendez-vous.*

## Appel aux propriétaires des ruchettes Bee Quiet subsidées par le Programme Miel européen !



Bruxelles m'abeilles—La Srabe a participé il y a quelque temps à l'achat groupé de ruchettes d'élevage. Nous avons ainsi eu la possibilité d'acquérir à un prix défiant toute concurrence des ruchettes 6 cadres, des toits et/ou des hausses.

Les commandes et le paiement se sont déroulés sans problème; la commande de notre association s'élevait à 96 ruchettes, plus une trentaine de toits et autant de hausses.

Comme annoncé depuis le début, la livraison a eu lieu chez BeeBox à Fernelmont, et un message a été envoyé à chaque participant, afin qu'il aille chercher sa commande.

Comme une partie de ces commandes n'avaient pas été récupérées chez BeeBox, nous avons organisé le transport vers Bruxelles d'une quarantaine de ruchettes, et un nouveau message a été envoyé aux différents propriétaires concernés afin qu'ils viennent chercher leur matériel, à Tervuren cette fois.

Et là, je ne comprends plus rien. Les adresses mail utilisées sont les mêmes que les adresses auxquelles a été envoyée la première proposition de commande. Et pourtant il reste une dizaine de ruchettes qui attendent (et encombrant) mon garage depuis plus d'un mois. Sans aucune réaction aux différents messages envoyés, depuis des adresses mail différentes afin d'éviter d'être déplacées dans les messages indésirables.

Que faire? Si vous faites partie des heureux (?) propriétaires de ces ruchettes abandonnées, veuillez prendre contact avec nous et nous pourrions convenir d'un rendez-vous. Après le 15 juillet, les ruchettes seront versées dans le matériel du rucher école.

Anne Van Eeckhout

## Le 1<sup>er</sup> juin à 8 heures du matin

Nous étions nombreux devant notre écran en ce vendredi matin. Vous, pour vous inscrire à la formation que nous organisons tous les deux ans, et nous, pour veiller à ce que le lien apparaisse au bon moment, et éviter de laisser le formulaire en ligne plus longtemps que nécessaire... soit 15 minutes. En effet après 1/4h plus de 130 inscriptions avaient été enregistrées.



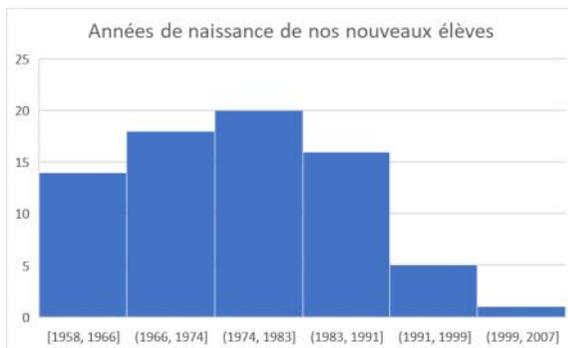
Après élimination des doublons (certains engagent des amis pour augmenter leurs chances), nous avons pu confirmer aux 80 premiers inscrits qu'ils faisaient partie de la cuvée 2018-2020, et aux suivants qu'ils étaient sur la liste d'attente.

Pour maintenir la qualité des cours pratiques il n'est en effet pas possible d'accepter plus de 80 élèves.

Et donc cette nouvelle fournée de candidats apiculteurs se compose de :

- 60% de messieurs et 40% de dames.
- Plus surprenant peut-être, 95% des inscrits sont domiciliés dans une des 19 communes de l'agglomération bruxelloise.
- Quant à l'âge de ces futurs apiculteurs, le petit graphe ci-dessous vous permettra d'en juger.

Nous souhaitons à tous la bienvenue, et beaucoup de bonheurs dans ces nouvelles découvertes.



A bientôt lors de l'une des activités organisées par notre association!

Anne Van Eeckhout

## De la place de l'abeille mellifère dans les milieux naturels

8

La cohabitation entre l'abeille mellifère et les autres espèces d'abeilles est actuellement un thème de réflexion dans la communauté scientifique, parmi les naturalistes et les apiculteurs. La place de l'abeille mellifère dans les milieux naturels est souvent remise en cause.

En publiant sur son site internet\* le document « De la place de l'abeille mellifère dans les milieux naturels », l'association entend donner sa position sur une question d'actualité.

\* [www.mellifica.be/b/abeille-mellifere-et-milieux-naturels/](http://www.mellifica.be/b/abeille-mellifere-et-milieux-naturels/)

### Un débat ancien !

Déjà en 1992, à l'occasion d'une rencontre avec le Professeur Rasmont, dans son laboratoire de l'Université de Mons (P. Rasmont est un spécialiste des bourdons, de renommée internationale), la question de la compétition entre les abeilles mellifères et les abeilles sauvages avait été évoquée. Le débat n'est donc pas nouveau ! A l'époque, très peu d'études s'intéressaient à la question. Il était difficile de se forger un avis scientifique... et c'est toujours le cas aujourd'hui malgré la profusion de recherches sur le sujet !

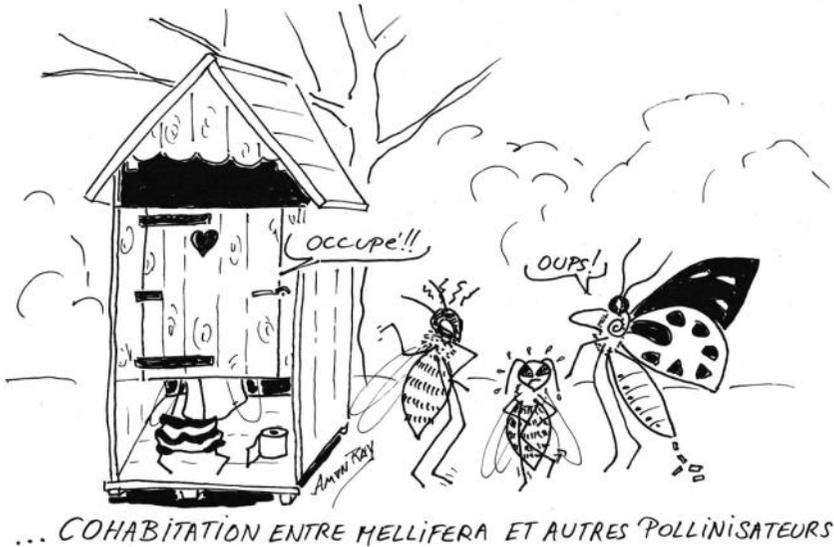
### Un portrait à charge

Alors que l'apiculture était une activité unanimement reconnue comme favorable à la biodiversité jusqu'il y a peu, les choses ont évolué rapidement ces dernières années.

Certains naturalistes et certains scientifiques ont subitement découvert les nombreux inconvénients de la présence de l'abeille dans les milieux naturels. Ils lui reprochent notamment :

- une concurrence exagérée avec les autres abeilles pour les ressources en nectar et pollen,
- la perturbation des flux de pollen dans les milieux naturels et donc la perturbation de la reproduction des plantes à fleurs,
- le passage des maladies de l'abeille mellifère vers les autres espèces.

L'abeille mellifère est finalement considérée comme une espèce domestique invasive malvenue dans la nature.



### Domestique et invasive

Comme éleveurs d'abeilles noires, nous ne pouvons pas admettre que l'abeille mellifère se voit qualifiée d'espèce domestique et invasive!

L'abeille noire est indigène en Belgique. Elle y est donc présente à l'état sauvage « depuis toujours ». Cette longue présence a permis aux différentes espèces d'abeilles (mellifères et autres espèces) de vivre côte à côte en établissant des relations interspécifiques équilibrées entraînant leur survie et leur développement jusqu'à nos jours.

Il n'y a donc pas lieu de considérer l'abeille noire comme une espèce introduite et de l'exclure des milieux naturels.

Notre abeille noire est rustique. C'est l'abeille la plus frugale qui soit chez nous. Ses besoins sont réduits, d'où un impact limité sur la disponibilité des ressources en pollen et nectar. On ne peut dire la même chose d'autres races sélectionnées ou hybrides. Elles ne sont ni rustiques, ni frugales, ni même indigènes. Dans ce cas, elles pourraient effectivement être qualifiées d'invasives, ou, au moins

d'allochtones.

Quant au caractère domestique de notre abeille noire, c'est une approche caricaturale pour une race dont l'homme n'a modifié ni la morphologie ni la physiologie. A cause des particularités de sa reproduction (vol nuptial aérien), l'abeille mellifère est une espèce élevée par l'homme qui partage pourtant son pool de gènes avec la population vivant à l'état sauvage.

L'abeille noire vit parfaitement bien à l'état sauvage sous le climat belge. Les colonies des ruches essaient et retournent souvent vivre à l'état sauvage.

Inversement, les apiculteurs capturent des colonies vivant à l'état sauvage pour les loger en ruches.

### **Vers plus de réalisme**

La position catégorique décrite ci-dessus repose pour le moins sur une lecture « orientée » de la littérature scientifique. A vrai dire, il est assez délicat de définir une position claire à la lumière de ces recherches, car leurs résultats sont souvent difficiles à interpréter. Leurs conclusions peuvent rarement être généralisées. D'autre part, elles ne démontrent presque jamais ce qui est vraiment utile, à savoir une diminution de la fécondité ou une régression des populations d'abeilles sauvages à cause de l'abeille mellifère.

Pourtant, il est vrai que les abeilles sauvages disparaissent. L'apiculture subit aussi de lourdes pertes. Ces disparitions concernent cependant tous les insectes, et pas seulement les insectes pollinisateurs (75 % des insectes auraient disparu des zones protégées en Allemagne ces 30 dernières années).

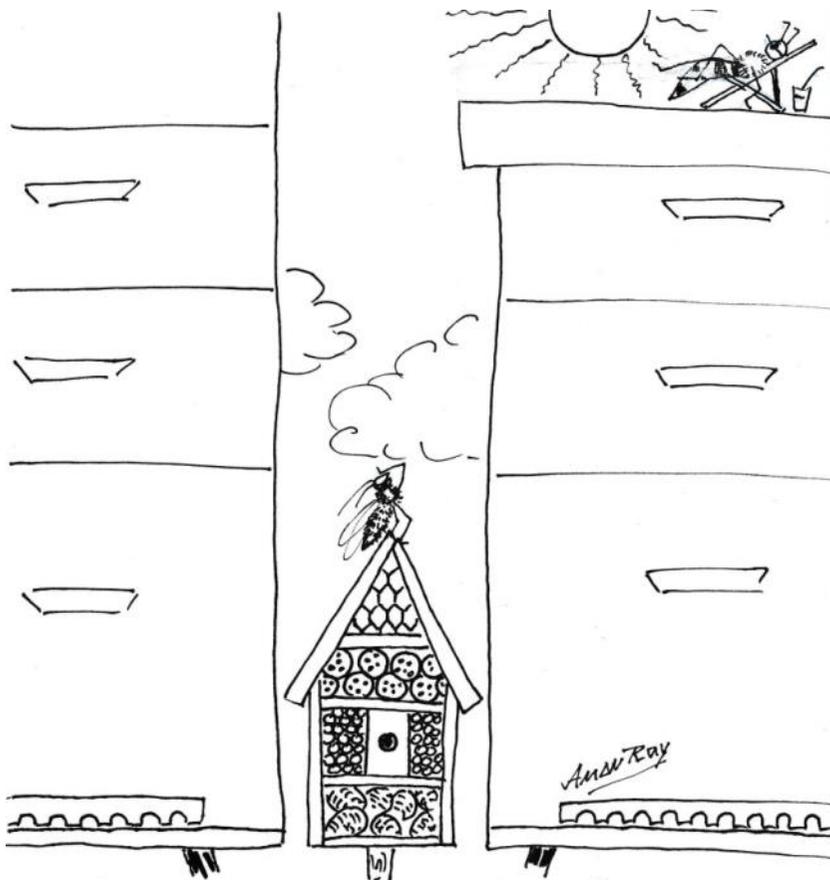
Faire de l'abeille à miel le bouc émissaire de la disparition des pollinisateurs paraît porteur à certains naturalistes ou scientifiques pour des opérations, disons de marketing (sensibilisation du public, recherche de financement).

C'est une vision à court terme. Soyons réalistes! La véritable cause de disparition des insectes se trouve dans notre gestion de la nature au quotidien, dans l'urbanisation, l'intensification des pratiques

agricoles ou encore le réchauffement climatique.

Mellifica espère donc à l'avenir des politiques de conservation de la nature scientifiquement motivées, équilibrées et respectueuses de notre abeille noire.

Hubert Guerriat



COHABITATION DES POLLINISATEURS  
DU POINT DE VUE SCIENTIFIQUE...



## Belle expérience

12

Mardi 29 mai, c'est l'après-midi, il fait chaud.

Je reçois un coup de fil de Christine me demandant si je suis disponible pour aller cueillir un essaim, pas loin de chez moi, près de la gare de Schaerbeek.

Pas d'hésitation, le matériel étant prêt, je file sur place où m'attend du personnel de la commune.

A peine arrivé, je découvre un bel essaim qui s'est posé sur un «Villo», le guidon et le garde-boue sont couverts d'abeilles.

Je m'équipe tout en donnant mes instructions aux gardiens de la paix tous de mauve vêtus et restés sur place afin qu'ils canalisent la circulation des piétons amusés et parfois trop curieux.



Premier constat, le « Villo » en question est solidement ancré, impossible de le faire basculer ou même de le détacher de son socle, personne n'ayant un abonnement à disposition.

Je me remémore les instructions données au cours par Louis, drap blanc, vaporisateur, caisson et me voilà au travail...

Ma caisse à outils gigogne, faisant également office de boîte à cadres et justement de ruchette fait l'affaire dans ce cas-ci.

Je la maintiens tout contre le vélo et commence à broser les abeilles qui tombent par paquets tout au fond.

Ensuite, j'inverse la boîte que je dépose sur le drap blanc, je la soulève légèrement et mets une cale en bois pour laisser un espace et permettre de cette façon au reste de l'essaim de rentrer par ses propres moyens à l'intérieur.

Quelques instants après et je vois plusieurs abeilles au sol, abdomen haut levé, glandes de Nasanov bien visibles, battre le rappel tandis que d'autres, par centaines, convergent vers l'accès, preuve que la reine est bien à l'intérieur, bingo !



Je suis resté plus de quatre heures sur place, jusqu'à ce que les dernières éclaireuses soient revenues.

L'essaim, mis au frais dans le garage, régulièrement aspergé de fines gouttelettes à travers la grille, a pris place le surlendemain dans une ruchette 7 cadres et semble bien s'y sentir puisqu'il a déjà bâti une grande partie de ceux-ci.

Très belle expérience que je souhaite à tous de vivre au moins une fois et que je n'oublierai pas de sitôt...

Raymond Peeters

Enfin...

14

Grâce à nous tous, l'UE vient de voter l'interdiction de 3 pesticides : clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame !

Il a fallu de nombreuses années de lutte pour obtenir ce résultat !

Et encore : la Belgique s'est abstenue (je veux dire notre ministre) lors de ce vote et il évoque déjà la possibilité de déroger à cette décision.

On est quand même dirigé par des irresponsables !

D'ici trois ans, nous observerons ce que les slovènes ont observé et mesuré : une diminution drastique des pertes de colonies d'abeilles et un ralentissement des disparitions des différentes espèces menacées.

A moins que nos chers agriculteurs ne se précipitent sur pire encore comme produits...et à ce sujet, on peut faire confiance à la FWA et au Boerenbond pour les conseiller en ce sens.

Victoire à la Pyrrhus, mais victoire quand même.

Merci à ceux qui ont voté positivement pour notre santé, celle de nos enfants, petits-enfants : il n'y a pas que les abeilles qui sont concernées !

[http://www.lemonde.fr/pollution/article/2018/04/26/l-europe-se-prononce-sur-l-interdiction-des-neonicotinoides\\_5291075\\_1652666.html](http://www.lemonde.fr/pollution/article/2018/04/26/l-europe-se-prononce-sur-l-interdiction-des-neonicotinoides_5291075_1652666.html)

Bernard Delforge

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel  
35 % coton 65 % polyester  
Enfants de 6 à 16 ans  
Adultes de S à XXL et sur mesure  
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse  
49, rue de Paris  
1350 Jandrenouille  
019/63.59.76  
e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be





MATERIEL APICOLE

[www.beeboxworld.com](http://www.beeboxworld.com)



STOCK • ATELIER • MAGASIN  
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)



POINT DE RETRAIT

**GRATUIT**

SUR RDV À

TOURNAI - CHARLEROI - NAMUR - BRUXELLES



Conférence de presse 18 mai 2018

## PRATIQUE D'UNE APICULTURE RAISONNÉE À BRUXELLES ÉTAT DES LIEUX 2018

### AVANT-PROPOS

La *Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs* (SRABE asbl) existe depuis 1893. Elle fête cette année son 125<sup>ème</sup> anniversaire et s'offre à cette occasion un nouveau nom : **Bruxelles m'abeilles**.

Au 18 mai 2018, *Bruxelles m'abeilles* représente 426 membres (apiculteurs et sympathisants), principalement domiciliés à Bruxelles, dont 57 % pratiquent l'apiculture dans une des 19 communes de la capitale. Nos apiculteurs gèrent sur le territoire de la ville 522 ruches<sup>1</sup>, soit 3,2 ruches/km<sup>2</sup>, avec une moyenne de deux ruches par rucher. Dans leur très grande majorité, ils pratiquent une apiculture de hobby, proche de la nature, à très petite échelle, sans recherche de productivité et dans le respect du bien-être de l'abeille<sup>2</sup>.

### LES MISSIONS DE L'ASBL S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS AXES

**SENSIBILISER** : *Bruxelles m'abeilles* sensibilise les Bruxellois au monde des abeilles, au travail des apiculteurs et à la préservation de l'environnement par l'organisation d'animations (antennes de quartiers, écoles...), de conférences, de balades botaniques et de distributions de graines mellifères. Elle participe régulièrement aux événements dédiés à la nature en ville.

1 Chiffres du recensement réalisé en septembre 2017.

2 Notons ici qu'un grand nombre de nos membres et étudiants n'ont pas de cheptel, mais jouent un rôle d'intermédiaires dans la diffusion de bonnes pratiques en matière de plantations mellifères ou de pédagogie autour de la sauvegarde des abeilles sauvages.



**FORMER :** Avec le soutien de la Commission communautaire française<sup>3</sup> (COCOF), l'association organise une formation à l'apiculture en deux ans. Elle forme les apiculteurs de demain qui pourront pratiquer leur passion en Belgique et plus particulièrement en zone urbaine où des compétences spécifiques sont attendues (gestion de l'essaimage, mesures de sécurité...). La formation s'accompagne de prêts de matériel apicole, d'achats groupés et de conférences spécialisées.

**SERVIR :** Chaque année, l'asbl récolte gratuitement les essaims d'abeilles chez les particuliers, elle les redistribue ensuite aux apiculteurs débutants. Elle joue également un rôle pédagogique par une sensibilisation et une diffusion de conseils au sujet des abeilles solitaires observées dans les jardins. Au niveau institutionnel, *Bruxelles m'abeilles* est membre de la FAB (Fédération Apicole Belge) et du Comité d'Accompagnement qui gère le «programme miel» pour la Commission Européenne. L'ASBL participe notamment au recensement annuel européen des ruches sur le territoire. Nous profitons de cette occasion pour suivre la mortalité hivernale.

## DES MORTALITÉS HIVERNALES EN HAUSSE

Alors que le nombre de ruches dans la capitale accusait déjà une nette diminution entre septembre 2016 et septembre 2017 (-150 colonies), en 2018, la mortalité hivernale atteint un pic jamais observé avec 50 % de pertes<sup>4</sup>. Ces pertes s'illustrent de différentes manières : des colonies mortes malgré la présence de nourriture ou des ruches totalement désertées, dont les symptômes s'apparentent au Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles<sup>5</sup>. Un phénomène pour lequel le *Varroa destructor* (petit parasite des ruches) ou des erreurs de pratique seraient difficilement les causes, puisqu'il touche également des ruchers tenus par des apiculteurs qui ont des dizaines d'années de pratique.

3 Le montant du minerval s'élève à 80 euros par an.

4 Résultats du recensement annuel européen pour la ville de Bruxelles, échantillonnage constitué de 25 % de nos membres, choisis aléatoirement, contactés par téléphone entre février et mars 2018.

5 Colony Collapse Disorder [CCD], dont les causes sont multifactorielles : [https://en.wikipedia.org/wiki/Colony\\_collapse\\_disorder](https://en.wikipedia.org/wiki/Colony_collapse_disorder)



## L'APICULTURE À BRUXELLES, UNE PRATIQUE EN PLEINE MUTATION

De longue date, Bruxelles a toujours été un épice centre de pratiques et d'activités apicoles. Quelques repères chronologiques :

- En 1755 est fondée à Jette la toute première association d'apiculteurs de Belgique. (Nivaille, 1991)
- En 1777, soucieuse de moderniser et de développer l'apiculture, l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles organise un concours pour la présentation d'un mémoire sur la question «Quels seraient les meilleurs moyens d'élever des abeilles dans nos provinces et d'en tirer le plus grand avantage par rapport au commerce et à l'économie ?». La France fera la même chose 30 ans plus tard. (Nivaille, 1991)
- On retrouve dans un relevé de compte de 1783, une inscription comptable qui fait état de 237 ruches installées dans ce qui correspond actuellement au centre historique de la capitale (Pentagone, 4,87 km<sup>2</sup> - soit 48,6 ruches au km<sup>2</sup> contre 3,2 actuellement). (Henne, 1845)
- En 1897, le premier Congrès International d'Apiculture est organisé à Bruxelles. La ville organisera également le 4<sup>ème</sup> Congrès International d'Apiculture en 1910. (Wathelet, 1897)
- Des archives photographiques nous montrent l'existence d'un rucher installé au Palais Royal de Laeken par la Reine Elisabeth en 1941.

Le courant dans lequel s'inscrit l'apiculture bruxelloise de nos jours est par contre inédit. Il repose sur deux principes : **l'alter-consommation** (soit un attrait croissant pour la production locale à petite échelle, l'autosuffisance alimentaire, une certaine distanciation vis à vis des pratiques de la grande distribution) et **l'éco-citoyenneté** (soit le développement d'une conscience écologique, un intérêt pour le développement durable). L'apiculture urbaine moderne est, plus que jamais, un engagement social et environnemental. Dans sa philosophie, elle se rapproche des principes de la permaculture.



Quelques chiffres pour illustrer cette tendance<sup>6</sup> :

- Les apiculteurs bruxellois pratiquent très majoritairement une apiculture de hobby à toute petite échelle (1 à 3 ruches) avec des abeilles locales fécondées de manière naturelle.
- Leur production de miel est axée sur l'autosuffisance.
- 31 % pratiquent une apiculture collective (plusieurs apiculteurs se partagent la conduite d'un seul rucher).
- Pour la lutte contre le *Varroa destructor* (parasite des ruches, venu d'Asie dans les années 80), 98 % n'utilisent que des traitements biologiques, 79 % appliquent des méthodes dites «biotechniques» (rupture de ponte, découpe du couvain mâle).
- Nous observons également un intérêt récent et croissant pour une apiculture non-interventionniste dite «biodynamique», qui se traduit notamment par un engouement pour les ruches qui demandent moins de suivi (Kényane, Warré).

Notons en outre que les apiculteurs se perçoivent comme les ambassadeurs de l'ensemble des pollinisateurs : 97 % font tout ce qui est possible pour les aider (absence d'utilisation de produits phytosanitaires, plantation de plantes mellifères, hôtels à insectes...), 74 % ont organisé en 2017 des actions de sensibilisation à leur sujet.

Il n'en reste pas moins que l'apiculture reste intrinsèquement une activité complexe, demandant un apprentissage de longue durée (*a fortiori* en ville, où une gestion méticuleuse des essaimage fait l'objet de cours spécifiques). Les abandons de l'activité apicole consécutifs aux pertes hivernales sont par ailleurs très importants chaque année.

## RÔLES ET LIMITES DE L'APICULTURE EN VILLE

Si l'abeille mellifère est, comme tous les autres pollinisateurs, en péril, elle bénéficie néanmoins de l'attention du grand public. Par son caractère social et sympathique, elle est devenue au fil des ans le symbole du déclin massif des insectes. Ce tableau cache cependant une réalité plus sombre : si l'abeille mellifère<sup>7</sup> subsiste, c'est grâce à la

<sup>6</sup> Chiffres issus d'un questionnaire en ligne adressé à nos membres en mars 2018 [210 réponses].

<sup>7</sup> «L'abeille mellifère est souvent qualifiée de «domestique». C'est une approche caricaturale pour une espèce dont l'homme n'a modifié ni la morphologie ni la physiologie. À cause des particularités de sa



persévérance des apiculteurs qui luttent, année après année, pour reconstituer leurs cheptels.

Il est également utile de rappeler que la pratique de l'apiculture ne contribue pas à contrecarrer le déclin massif des pollinisateurs<sup>8</sup> et de la faune dans son ensemble. Aussi, nous conseillons aux particuliers soucieux d'avoir un impact positif sur la biodiversité, d'adopter des pratiques naturelles dans leurs jardins (semis de plantes mellifères, bannissement des produits chimiques, respect de l'habitat des abeilles solitaires, majoritairement terricoles<sup>9</sup>), plutôt que d'envisager l'installation d'une ruche.

De même, l'engouement pour l'abeille est actuellement récupéré par des entreprises privées, qui, sous couvert de favoriser la biodiversité et la prise de conscience écologique, monnayent l'installation massive de ruchers sur des toits d'entreprises. Un *marketing de l'abeille*, parfois dissimulé sous un discours de veille environnementale ou d'opportunité d'études polliniques, gagne du terrain dans la capitale. Une analyse attentive de ces projets montre cependant que ceux-ci se limitent, très majoritairement, à un «parrainage» de ruches au prix fort.

## DE LA COMPÉTITION ENTRE ABEILLES MELLIFÈRES ET POLLINISATEURS SAUVAGES

Une littérature académique émergente fait état d'un phénomène de compétition entre abeilles mellifères et pollinisateurs sauvages pour l'accès aux ressources dans certaines zones sensibles. Ces travaux sont à la base d'une directive de Bruxelles Environnement, actuellement en préparation<sup>10</sup>, visant à limiter le nombre de ruches dans la capitale.

---

*reproduction [vol nuptial aérien], l'abeille mellifère est une espèce élevée par l'homme, mais qui partage pourtant son pool de gènes avec la population vivant à l'état sauvage.»* [Guerriat, 2017, p. 6]

8 En 2017, la publication d'une étude réalisée en Allemagne dans 96 zones protégées tire la sonnette d'alarme : le nombre d'insectes a décliné de 76 % en 27 ans. Le chiffre monte même à 82 % au milieu de l'été. Les auteurs notent ainsi : «*On ne parle pas seulement des espèces vulnérables mais de toute la communauté de s insectes ailés qui a été décimée ces de rnières dizaines d'années.*» [Hallmann et al. 2017, p. 14]

9 Les hôtels à insectes attirent les abeilles les plus courantes, comme l'osmie cornue. 70 % des abeilles solitaires font leurs nids dans le sable ou dans la terre.

10 J. Ruelle [2018], «Pratique de l'apiculture en Région de Bruxelles-Capitale», document préparatoire,



Pourtant, aucune étude n'a été, à ce jour, effectuée en contexte urbain. L'état actuel des connaissances scientifiques se concentre sur les phénomènes de compétition dans des zones naturelles aux configurations environnementales spécifiques (plaines calcaires, parcs naturels arides) au sein desquelles de grandes densités de ruches sont installées<sup>11</sup>. Soit des résultats difficilement extrapolables à Bruxelles, qui bénéficie de 8000 hectares d'espaces verts, de jardins riches en fleurs et de multiples plantations d'arbres le long de ses voiries. Même en considérant les densités conseillées par les scientifiques dans des zones pauvres en ressources mellifères (3,5 colonies/km<sup>2</sup>, Torné-Noguera et al., 2016), la densité de colonies à Bruxelles (3,2 colonies/km<sup>2</sup>) ne s'éloigne pas de leurs recommandations, ni de la moyenne européenne (3,1 colonies/km<sup>2</sup>, Dicks et al. 2013).

De même, l'*Apis mellifera* n'est pas une abeille «dominatrice» comme le soutiennent certains acteurs médiatisés dernièrement<sup>12</sup> : timide, elle se laisse facilement chasser des fleurs, frileuse, elle ne sortira pas butiner à moins de 10°C, quand d'autres pollinisateurs supportent des températures bien plus basses. Spécialisée dans les grands ensembles nectarifères et polliniques, elle privilégiera toujours un arbre ou une large étendue de la même variété de fleurs, dédaignant les autres ressources à sa disposition, même si ces dernières sont moins éloignées de sa colonie.

En plus de stigmatiser l'abeille mellifère, le risque est grand que la future directive de Bruxelles Environnement incite les collectivités locales à annuler les conventions d'installation de ruches négociées par les apiculteurs urbains, alors qu'il est déjà très difficile (à moins d'avoir une très grande superficie de jardin) de pratiquer l'apiculture en ville dans le respect des distances réglementaires. Les apiculteurs les moins aisés seraient donc contraints de jeter l'éponge.

---

Bruxelles Environnement.

11 Cf. Fayet, A. (2017), en annexe de ce document.

12 Notons au passage que ces derniers propagent des informations erronées sur l'apiculture urbaine qu'ils assimilent à l'apiculture intensive telle qu'elle est pratiquée, par exemple, en Californie. Soit deux types d'apicultures qui n'ont que l'abeille et la ruche en commun.



Enfin, ce document préparatoire fait actuellement peu mention de l'identification formelle par les Institutions Européennes des menaces qui pèsent sur les pollinisateurs<sup>13</sup>, soit l'expansion et l'intensification de l'agriculture, l'élevage de bétail, la pollution, le développement résidentiel et commercial, les incendies, le changement climatique, les modifications de l'écosystème, les perturbations humaines. Soit des facteurs primordiaux, sur lesquels il est urgent d'agir.

Aussi, *Bruxelles m'abeilles* appelle tous les intervenants de ce dossier au bon sens : interdire l'abeille mellifère pour sauver les abeilles solitaires, est une réponse simpliste et ne faisant l'objet d'aucun consensus scientifique, à un problème beaucoup plus global, qui touche tout autant les moineaux<sup>14</sup> que les pollinisateurs de la capitale.

Il nous paraît crucial que ce débat sur l'abeille mellifère soit utilisé avec la plus grande prudence, sur base d'une lecture attentive, non dogmatique, de la littérature académique sur le sujet.

Enfin, n'oublions pas le **progression du frelon asiatique**, prédateur de l'abeille mellifère, capable de décimer une ruche en quelques jours, qui arrivera bientôt à Bruxelles et pour lequel aucun plan de lutte n'a été - à notre connaissance - établi. Introduit en Europe en 2004 par les flux commerciaux et identifié dans le Sud du pays en 2016, il poursuit depuis son inexorable expansion territoriale. Or nous savons qu'il préfère s'installer en ville où la nourriture est plus abondante et la température légèrement plus clémente.

En conclusion, un risque de **stigmatisation de l'abeille mellifère et de l'apiculteur** est latent, si, «pour faire le buzz», certains acteurs influents persistent à transformer des postulats spéculatifs en affirmations catégoriques, peu représentatives de la réalité et de la complexité du sujet traité. Un schisme entre les naturalistes et les apiculteurs aux intérêts pourtant convergents serait alors susceptible d'apparaître, alors qu'ils auraient tout intérêt à travailler ensemble.

13 Nieto et al. 2014

14 Le Soir, «95% des moineaux ont disparu à Bruxelles», 3 mai 2018.





## RÉFÉRENCES

Dicks, Lynn V., et al. (2013). Identifying key knowledge needs for evidence-based conservation of wild insect pollinators: a collaborative cross-sectoral exercise. *Insect Conservation and Diversity* 6.3: 435-446.

Fayet, A., (2017). Vade retro mellifera ? Abeilles et cie, n°181, 30-34.

Guerriat, H., (2017). De la place de l'abeille mellifère dans les milieux naturels. Mellifica. Accès en ligne : [https://www.mellifica.be/wordpress/wp-content/uploads/2017/12/abeilles\\_et\\_milieux\\_naturels.pdf](https://www.mellifica.be/wordpress/wp-content/uploads/2017/12/abeilles_et_milieux_naturels.pdf)

Hallmann, C. A., Sorg, M., Jongejans, E., Siepel, H., Hofland, N., Schwan, H., ... & Goulson, D. (2017). More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *PLoS one*, 12(10), e0185809.

Henne, A. (1845). Histoire de la ville de Bruxelles : par Alex. Henne et Alph. Wauters. Ouvrage couronné par la Commission Royale d'histoire (Vol. 2). Perichon.

Nieto, A., Roberts, S. P., Kemp, J., Rasmont, P., Kuhlmann, M., Garcia Criado, M., ... & De Meulemeester, T. (2014). European red list of bees. Luxembourg : Publication Office of the European Union, 98.

Nivaille, J. (1991). Précis d'histoire de l'apiculture dans nos régions. Editions européennes apicoles.

Le Soir (2018). 95 % des moineaux ont disparu à Bruxelles.

Accès en ligne : <http://plus.lesoir.be/154774/article/2018-05-03/95-des-moineaux-ont-disparu-bruxelles>

Ruelle, J., (2018). Pratique de l'apiculture en Région de Bruxelles-Capitale. Document préparatoire, Bruxelles Environnement.

Torné-Noguera, A., Rodrigo, A., Osorio, S., & Bosch, J. (2016). Collateral effects of beekeeping : impacts on pollen-nectar resources and wild bee communities. *Basic and applied ecology*, 17(3), 199-209.

Verhoeven, B., (2014). Epilobee 2013-2014. Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire. Accès en ligne : [http://www.afsca.be/apiculture/santeanimale/documents/2015-01-07\\_Epilobee\\_2013-2014\\_FR.pdf](http://www.afsca.be/apiculture/santeanimale/documents/2015-01-07_Epilobee_2013-2014_FR.pdf)

Wathelet, A., Bricout, G., de Lalieux de la Rocq, F. (1897) Congrès International d'Apiculture - Rapport et compte-rendu des séances du Congrès. Exposition internationale de Bruxelles. Dison ed.

Photos © Dieter Telemans

Bruxelles m'abeilles -  
SRABE asbl  
Rue au Bois 365B, bte19  
1150 Bruxelles

[www.bruxellesmabeilles.be](http://www.bruxellesmabeilles.be)  
lerucherfleuri@api-bxl.be

Yannick Garbusinski  
0486 48 45 71

Sophie Dufresne  
0491 40 40 35



Bruxelles m'abeilles  
aime les abeilles depuis 125 ans

## La météo d'avril...

Mes abeilles en ont eu tellement marre de ce mauvais temps qu'elles ont décidé d'essaimer cet après-midi pour des ciieux plus cléments. C'est tout vu, je mets des aquariums à la place de mes ruches.

25

Amitiés

Marc-André, le premier avril 2018

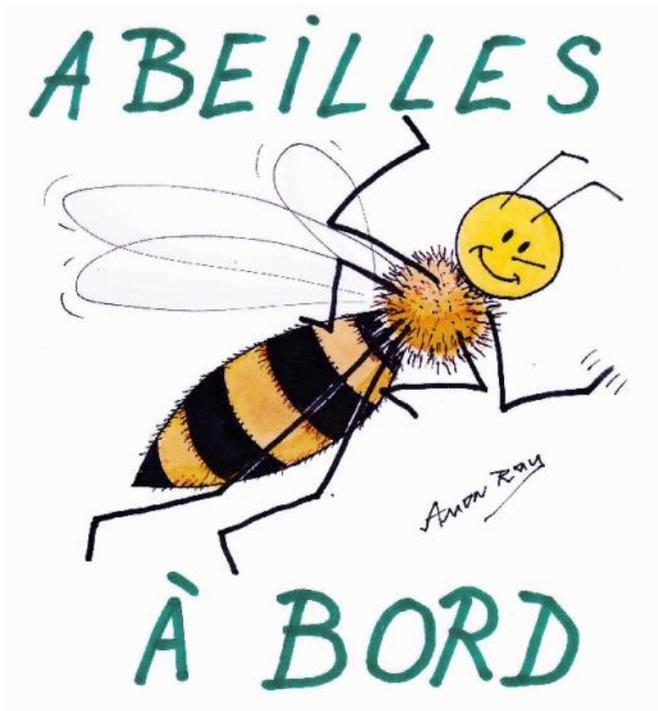


## On n'oublie jamais la première fois

26

Vendredi 18 mai, 5h00 du matin, direction le "Jardin d'Abeilles" à Jette, je roule dans les rues de Bruxelles, elles sont encore vides contrairement à ma tête, j'ai très peu dormi, repensant sans cesse au moindre détail de mon expédition du jour...

J'y suis, c'est Le Jour J , après une division bien réussie en avril, marque la veille de ma nouvelle reine ( début de ponte ) d'un beau point rouge, je vais enfin déplacer ma première colonie vers son nouvel emplacement situé dans une autre commune de la Région Bruxelloise.



Arrivé sur place, un silence règne, les premières lueurs de l'aube s'installent, pas une abeille ne vole, c'est parfait, je vais pouvoir commencer...

Suivant les conseils d'Yves VP, je sangle la ruchette, je ferme l'accès

du trou de vol et j'ajoute une bande de tape pour éviter tout risque inutile, je ne voudrais pas me retrouver dans une nuée d'abeilles durant le trajet.

Voici la ruchette bien calée dans le coffre de la voiture, coincée au maximum entre ma boîte à outil et la ruche où mes petites éliront domicile.

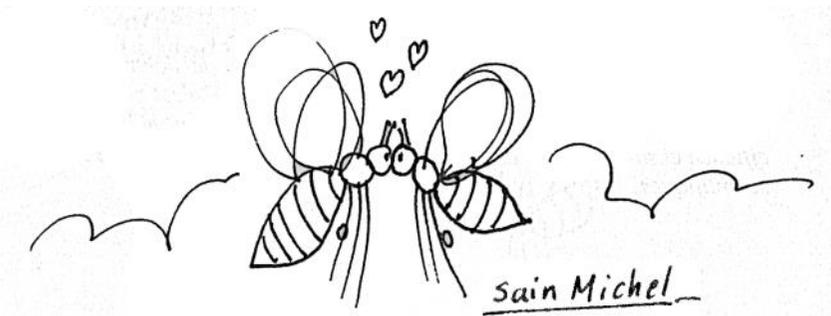
Précautions supplémentaires, je garde ma combinaison sur moi et les gants à portée de main, autre conseil d'Yves, vitres légèrement ouvertes, je laisse l'air frais pénétrer, il ne faut pas trop chauffer l'habitable.

Sachant qu'il me fallait traverser la ville, avec ses virages et surtout ses casses-vitesse, je m'étais confectionné un pictogramme explicite que j'avais apposé sur la vitre du haillon arrière, mentionnant "Abeilles à Bord", espérant que les conducteurs pressés comprendront ma conduite exagérément prudente.

Le résultat fut au-delà de mes espérances, des dépassements tout en douceur, une amabilité sincère, des sourires compréhensifs et même un pouce levé m'ont accompagné durant tout le trajet.

La suite ne fut qu'une formalité, le transfert des cadres dans la nouvelle ruche, un petit coucou à la jeune reine pour voir si tout allait bien et je refermais le tout, le calme retrouvé pour chacun d'entre nous...

Raymond Peeters



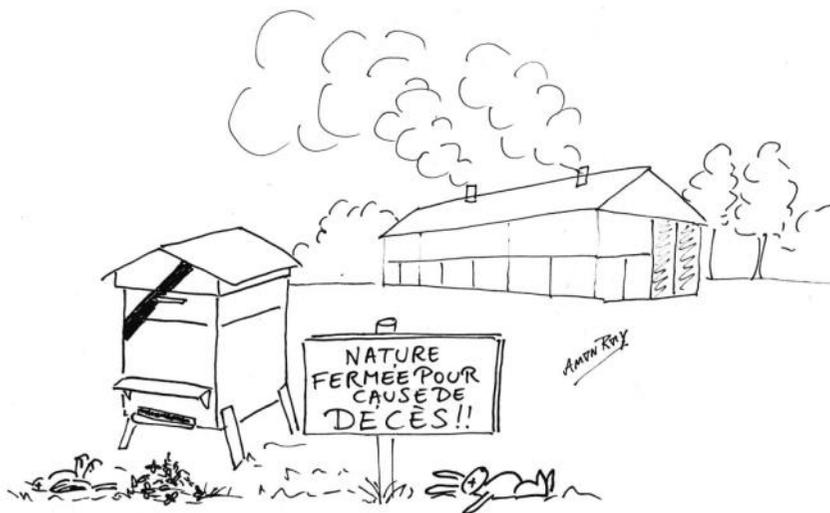
## Perte de colonies à Merbes-le-Château

28

Au cours de notre voyage apicole en septembre 2016 nous avons visité ce rucher créé par la section apicole de Merbes-le-Château « l'Abeille de la Sambre ». Nous avons été reçus par l'échevin Jean-Philippe Goffin qui nous avait expliqué l'interaction entre la Commune et la section apicole.

À proximité, situé sur l'entité communale d'Erquelinnes, il y a un zoning industriel et dans ce zoning a été bâti il y a 2 ou 3 ans un grand hangar. Dans ce hangar on traite les pommes de terre pour qu'elles ne germent pas, et donc, qu'on puisse les écouler sur le marché tout au long de l'année. Ça se fait par fumigation d'un produit dangereux (lavez et épluchez vos pommes de terre si elles ne sont pas bio !) le chlorprophame. Le chlorprophame serait un cancérigène probable. Il y a quelques semaines s'est produit une fuite de ce produit sous forme d'un épais nuage, qui, poussé par le vent a dévalé la pente, est passé sur notre rucher situé sur la Commune de Merbes-le-Château, a traversé la réserve naturelle de Labuissière, est passé sur la Sambre et a atteint le village de Merbes-le-Château.

Les colonies ont été décimées : 90 % de pertes. Les abeilles sont mortes sur les cadres ou devant les ruches. Les apiculteurs ont brûlé



cadres et abeilles après qu'un échantillon d'abeilles ait été envoyé à Gembloux, pour éviter la contamination. Il y a été confirmé qu'il s'agit bien de chlorprophame. Des lapins et lièvres ont été retrouvés morts par des cultivateurs de Merbes. On ne connaît pas encore l'effet de ce pesticide sur la faune de la Réserve ni sur les poissons et insectes de la Sambre.

Plainte a été déposée par le Bourgmestre et par la section d'apiculture après de la police de l'environnement. Une enquête est donc en cours. Mais plusieurs questions se posent déjà : ce zoning a-t-il vocation à abriter ce genre d'installation de traitement dangereux ? surtout si l'on sait qu'il est situé sur une zone de captage des eaux de distribution, à 300 m d'une réserve naturelle réputée pour sa zone humide et le passage d'oiseaux migrateurs, de la rivière Sambre, des villages de Merbes-le-Château, de Labuissière, de Hantes-Wieries ... et de notre rucher didactique.

Claude Vin



### Petite annonce

"La maison du miel recherche du miel de Bruxelles et de ses environs pour son magasin, même par petites quantités.

Nous contacter via mail :  
lamaisondumiel@skynet.be (sujet : miel de Bruxelles)  
Tél : 02/512 32 50.

Merci d'avance. Hugues



"Communauté" 2010 Céramique

Johan Creten

Vu à Art Brussels avril 2018

Johan Creten est un sculpteur belge né à Saint Trond en 1963, il a travaillé et exposé dans le monde entier.

Il se passionne pour la céramique et aime les références et les symboles.

Cet ensemble confond des individus avec la société des abeilles représentée par ces ruches ancestrales.

Le titre "communauté" est très judicieux puisqu'il se réfère à la vie des abeilles en parfaite harmonie entre-elles

Marc-André Raedemaeker

## Étuvée de navets au miel



Pour 4 personnes:  
1kg de navets  
30g de beurre  
2 càs de miel  
25cl de bouillon de légumes  
2 branches de thym  
2 feuilles de laurier  
sel, poivre

31



Pelez et coupez les navets en gros morceaux.

Faites-les blanchir 5min dans de l'eau bouillante puis égouttez-les et séchez-les dans un torchon.

Faites fondre le beurre dans une cocotte ou une sauteuse.

Ajoutez les navets puis le miel, le thym et les feuilles de laurier.

Mélangez bien et mouillez avec le bouillon de légumes.

Découpez une feuille de papier sulfurisé dans laquelle vous ferez un trou au centre pour faire une cheminée et laisser la vapeur s'évaporer. La feuille doit être en contact avec les navets (comme ici) Laissez cuire à feu doux, à petite ébullition.

Retirez le papier sulfurisé et vérifiez que les navets sont cuits en y plantant la pointe d'un couteau.

Terminez la cuisson à découvert en nappant les navets avec le jus de cuisson pour bien les enrober.

Servez aussitôt

Xavier



FAB - BBF

Fédération Apicole Belge asbl • Belgische Bijenteeltfederatie vzw

## Rapport d'activités 2017

### 1 AFSCA

Participation à la réunion annuelle sur la varroase avec l'AFSCA et l'Agence des Médicaments pour déterminer les traitements antivarroas. La FAB a participé activement à la recherche de solutions pour donner aux apiculteurs un meilleur accès aux médicaments. L'Oxuvar et le PolyVarYellow (flumétrine) sont agréés

L'AFSCA recherche un médicament à base d'acide formique, agréé dans un autre pays européen qui pourrait être utilisé en Belgique. Le 23/2 on a eu la confirmation de la firme qu'ils vont introduire une procédure MRP pour obtenir l'autorisation de Apiflor60 en Belgique, producteur de l'acide formique en Italie Apiflor 60.

Le travail des AA a été apprécié au cours des visites réalisées durant les actions Epilobee (financé par l'Europe en 2015) et Healthybee, initié par l'AFSCA en 2017, pérennisé annuellement à partir de 2018. Avec l'accord des apiculteurs, 15 ruchers ont été visités dans chaque province afin d'évaluer l'état sanitaire des colonies soit 150 en 2015 et à nouveau 150 en 2017 afin d'étudier les causes des dépérissements dans notre pays en visitant à 3 reprises. En automne des prélèvements de pains d'abeilles ont été réalisés pour rechercher des produits chimiques entrant dans les colonies ainsi qu'un comptage de varroas phorétiques sur les abeilles par la méthode au sucre glace. Deux visites par 2 agents AFSCA sont encore prévues au printemps et en été 2018, pour suivre la santé des colonies. Peu de cas de loques en 2017.

Varroase : On constate un nombre de varroas important dans de nombreux ruchers. Plusieurs apiculteurs ont déjà réalisé plusieurs traitements sans en voir la fin.

Un budget de soutien à la guidance vétérinaire du SPF a pu être utilisé pour réaliser un film à diffuser à tous, apiculteurs et vétérinaires pour la lutte contre varroa (diffusion fin mars)

Formavet a organisé deux sessions de 4 heures de formation en

Guidance vétérinaire pour plus de 25 vétérinaires

### Enregistrement auprès de l'AFSCA

Quelques 6000 apiculteurs répondent à cette législation en Belgique!

	2013	2014	2015	2016	2017
Wallonie	1.007	1.319	1.577	1.798	1.974
Total	<b>3.531</b>	<b>4.285</b>	<b>4.919</b>	<b>5.541</b>	<b>6.047</b>

De même le recensement obligatoire des ruches s'est terminé le 19 décembre en Wallonie. Il est très important car les subsides européens seront distribués en fonction de ce recensement.

### 2 Problème des cires

Plusieurs enquêtes ont débuté pour les cires défectueuses, mais 2 plaintes devraient être déposées pour avoir accès au dossier du Parquet. En Flandres, 2 associations ont contacté un avocat ; en Wallonie, personne n'a déposé plainte, vu les faibles quantités achetées et le fournisseur a immédiatement remplacé les lots concernés.

Les cires remises par les apiculteurs ont été analysées gratuitement par un laboratoire croate, les Ministères ont également trouvé de l'acide stéarique en excès dans les cires incriminées.

Une demande au Ministère des Affaires Economiques est faite pour que les lots de cire d'abeille vendue aux apiculteurs indiquent la composition si on autorise la présence de paraffine. Un seuil de détection de 5 % pourrait être toléré.

### 3 TVA pour les produits d'élevage

Nous n'avons reçu aucune réponse du Ministre des Finances, malgré 3 courriers, aucun accusé de réception. Nos démarches vont s'intensifier en contactant d'autres ministères, le Premier Ministre, Mr Jan Jambon et Mr Willy Borsus à la RW

### 4 Questionnaire sur le dépérissement

Le questionnaire 2017, établi pour toute l'Europe avec Coloss a tenu compte des problèmes de cires. Le questionnaire 2017-2018 sera diffusé en ce début février.

Le CRA-W va aider au dépouillement dans le cadre du projet Bee Wallonie.

Nombre de réponses suite à la clôture de l'enquête : +-400 réponses en Wallonie, 43 en Flandre, 16 dans la partie germanophone. Globalement on observe de 22 à 25 % de pertes mais elles peuvent être beaucoup plus importantes dans certaines zones (plus de 80 %). Un achat groupé de 2700 cagettes Scalvini a été fait en RW, pour lutter contre les varroas sans couvain en été

### 6 Vespa velutina

Côté wallon, des pièges ont été posés. 4 nids ont été détruits à Tournai, Gerpennes ...

Côté flamand, personne ne se charge du problème, aucune information n'a été diffusée et des nids ont été détruits tardivement.

### 7 Aethina tumida

En Italie, zone de protection de 10 km et d'une zone d'interdiction de transhumance internationale de 100 km. La zone infestée ne s'est pas étendue.

### 8 Journée de présentation des projets touchant aux pollinisateurs

La conférence de presse annonçant cette journée et le plan fédéral a eu lieu au rucher de la présidente de la FAB-BBF en présence des Ministres fédéraux Willy Borsus et Marie-Christine Marghem et avec le soutien de Mme Maggy De Block, ministre de la santé. Le nouveau Plan fédéral Abeilles 2017-2019 comprend de nombreuses actions visant à aider les apiculteurs, mieux maîtriser les risques et mobiliser tous les acteurs concernés. Le plan investit également dans la recherche, avec un budget de plus d'un million d'euros consacré à des études qui aideront à mieux comprendre les racines du problème et éventuellement identifier de nouvelles mesures pour la sauvegarde des abeilles et autres pollinisateurs. Il nous a été possible de leur dire tous les problèmes de dépérissement que nos abeilles subissent. Lors de cette journée des pollinisateurs, le 15 mai au Musée d'Histoire Naturelle, la FAB a édité un poster : « Abeilles mellifères, abeilles solitaires même combat » pour mettre en évidence que le problème de compétition n'est pas la clé mais qu'il faut plutôt chercher la réponse aux problèmes dans la dégradation de l'environnement : pesticides, raréfaction de la flore et des habitats, intensification agricole...

Afin de combattre le recul des populations d'abeilles, il est nécessaire

de stimuler la collaboration entre ces différents acteurs et initiatives. Des scientifiques wallons, flamands et français du nord ont présenté actions, projets et campagnes pour la préservation des abeilles sauvages et de l'abeille domestique

A Bruxelles et dans les réserves naturelles, certains scientifiques ou associations de défense de la nature dénoncent des problèmes de coexistence, de compétition entre abeilles mellifères et abeilles solitaires, interdisant l'implantation de ruches dans ces zones, sans analyser les causes environnementales fatales à tous les pollinisateurs.

Les zones de conservatoire (Ex. L'abeille Noire à Virelles) doivent également être protégés, sans empêcher le choix d'autres races d'abeilles mellifères dans les zones non protégées.

#### 9 Réunion FAW Oléagineux à Braine le Comte :

Échanges intéressants entre apiculteurs et agriculteurs : besoins des abeilles au cours de l'année : en juillet août : manque de ressources, en octobre : fleurissement PAN perturbant du au changement climatique.

#### 10. Dossiers européens et internationaux:

##### Adultération

Les résultats indiquent que 20 % des miels européens et que seulement 10 % des mélanges de miels UE et non UE ou non UE sont fraudés : production de sirops indétectables livrés en grosse quantité sur les marchés internationaux.

Difficulté de trouver une technique de détection de dose de sucres allant de 1% à 3%, petites remontées de sirop dans les hausses.

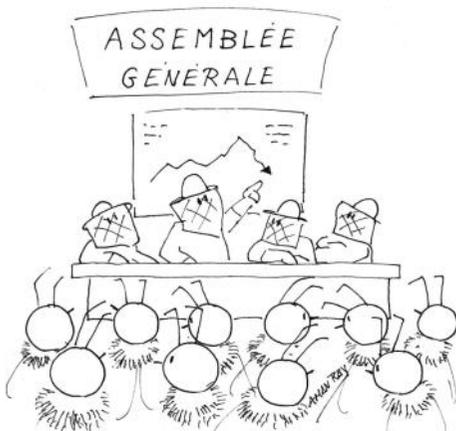
Les apiculteurs devraient pouvoir disposer de toutes les informations nécessaires sur les sirops qui sont commercialisés : plante d'origine, types de résidus

ADULTERATION DU MIEL?  
MEFIANCE !!



présents, technique d'obtention du sirop...

Diverses réunions ont permis de suivre plusieurs dossiers : Apimondia, Bee week, organisé par l'EFSA, Apimed (apiculture méditerranéenne) actions communes possibles et échanges d'information et un forum apiculteurs agriculteurs sur base du changement climatique, reconnaissance du rôle de l'abeille comme un bio-indicateur important qui pourrait être utilisé dans la future PAC.



**Commission agriculture** : projets d'amendements par Bee-Life et par le COPA-COGECA.

Dossier pesticides : rencontres au SPF santé pour voir comment améliorer la procédure d'évaluation des risques face aux pesticides.

Le rapport sur l'Imidaclopride devrait être publié en novembre par l'EFSA. Suite à cela il faudra agir rapidement pour orienter le vote par les Etats membres.

Dossier Glyphosate : La décision est reportée car aucun accord entre les pays membres de l'UE sur la proposition de prolongation de 5 ans de la Commission. Une décision devrait être prise avant novembre , fin d'agrément mi-décembre).

Il est interdit pour les particuliers en Wallonie.

Dossier néonicotinoïdes : Un texte est passé au niveau du Parlement wallon pour interdire les néonicotinoïdes avec des exceptions (betterave, pomme de terre, ...)

### Réunions du GT Miel et du groupe de dialogue civil

LMR dans les miels : Les doses limites de résidus risquent d'augmenter car celle utilisée pour le miel serait la plus petite autorisée pour un produit alimentaire. (Nulle pour les antibiotiques aujourd'hui).

Sur le site de la FAB-BBF : rapports AFSCA, courrier SPW et SPF, questionnaires et liens utiles, tous ces documents se retrouvent sur ce site!

Rappelons l'appartenance de la FAB-BBF à Apimondia et à BEE-LIFE.



### Projets 2018

Les activités à prévoir en 2018 sont très nombreuses :

Nous continuerons les contacts avec la Région Wallonne, Flamande et Bruxelloise, les SPF santé et économie, l'AFSCA, Beelife, Apimondia, GT Miel COPA-COGECA, pour tous les problèmes d'environnement, de varroas, de cire, de médicaments, d'importation des miels ou d'autres succédanés ...

Pour la troisième année, le questionnaire Coloss est diffusé à tous les apiculteurs européens afin d'étudier la santé des abeilles, de quantifier les pertes subies en fin d'hiver 2017-2018 et d'en déterminer les causes. Cette année encore, le chiffre de dépérissement est très élevé en Wallonie. On peut suspecter la varroase, les couvertures de sol hivernal et le réchauffement climatique.

Beesyn

Une nouvelle collaboration entre chercheurs belges débute ce 29 janvier au SPF au sein de BeeSyn

Nous continuerons nos actions auprès du Ministère des finances et d'autres ministres appuyant notre demande pour la réduction de la TVA à 6% pour l'achat des nucléis et reines.

La FAB est chargée par l'AFSCA de la formation continue de tous les assistants apicoles, 2 nouveaux candidats se sont présentés, et nous espérons que d'autres nous rejoindront pour une journée de formation pratique durant la saison apicole en 2018. Les apiculteurs confirmés désireux de devenir assistant apicole peuvent déposer leur candidature auprès de la FAB-BBF, comme la BBF et le KonVib en Flandre.

Dans le Guide de bonnes pratiques apicoles, toujours téléchargeable sur le site du CARI, on peut trouver tous les documents concernant cette inscription et les registres de traçabilité à conserver durant 5 ans.



# BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi  
au vendredi de  
8h30-12h - 13h30-18h  
Samedi: 9-12h.  
Fermé le dimanche  
et jours fériés

Bijenhof bvba - Moravie 30

8501 Bissegem (Kortrijk)

Tél.: +32 (0)56 35 33 67 - Fax: +32 (0)56/ 37 17 77

desk@bijenhof.be - www.bijenhof.be

Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international,  
offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

**Bijenhof est votre grossiste et détaillant par excellence pour:**

• **Tout matériel apicole**

- ruches réalisées en pin rouge du Nord dans notre propre atelier
- vêtements de protection
- matériel pour la récolte de miel, de propolis et de pollen

• **Bijenhof dispose de son propre atelier métallique**

- assortiment étoffé d'extracteurs de miel, de maturateurs, de mélangeurs, de centrifugeurs ...

• **Nourriture d'abeilles**

- sucre cristallisé, Apifonda, Apisuc, Trim-0-Bee, Nektapoll, candipolline ...

• **Département interne de production de cire d'abeille**

- production de cire d'abeille laminée et coulée
- cire gautrée, en blocs et en granulés
- production cire d'abeille biologique BE-BIO-02

• **Tout le nécessaire pour fabriquer des bougies**

- tous les accessoires sont disponibles chez nous. Voir l'assortiment complet sur notre site internet.

• **Produits au miel et cosmétiques**

- bonbons, pain d'épices, nougat, ...
- savon, shampooing, ...
- voir la gamme étoffée sur notre site internet

• **Achat et vente de cire d'abeille et de miel**

- transformation de vos propres pains de cire en cire gautrée à partir de 100 kg
- achat de votre miel

• **Matériel d'emballage**

- pots et couvercles, en petites et grandes quantités

**Nous serons ravis de vous accueillir dans notre spacieux magasin où nous pourrions également vous conseiller comme il se doit. En cas de commandes dans notre magasin en ligne, nous assurons également des livraisons rapides et précises.**

**BRABANT WALLON**

Vromman-Laverdure  
Rue du manège 16, 1301  
Bierges  
Tel: 010 41 37 80  
Fax: 010 41 45 22

**LIEGE**

Les Tamias  
Rue de Houtain 30  
4280 Grand-Hallet  
0486 50 31 68 ou 0494 54 04 95

Le maire Distribution  
Route de Waimès 123  
4960 Baugnez Malmedy  
080 79 11 70

**NAMUR**

La ferme aux chiens  
Rue des Fermes 3,  
5081 Bovesse La Bruyère  
081 56 84 83

**PROVINCE DE LUXEMBOURG**

Pasau  
Route de Wiltz 78,  
6600 Bastogne  
061 21 26 38

**Agrivert**

Parc Industriel 27,  
6900 Marche en Famenne  
084 31 36 36

**LUXEMBOURG**

Jardin de Luxembourg  
14 Wantergaass  
L-7670 Reuland  
Tel: 00352/ 621160639

Pour autre revendeur voir sur notre site [www.bijenhof.be](http://www.bijenhof.be),  
onglet " Distributeurs "

**Congés annuels:** Du lundi 23 juillet au samedi 11 août 2018.

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier 2019.

**Jours de fermeture exceptionnelle:** Lundi 30 avril, vendredi 2 & samedi 3 novembre 2018.

## Carnet de voyage

Départ vers la Thaïlande le 1 février dernier.  
Avec la Birmanie, c'est un pays de sud-est asiatique que je n'ai pas encore visité.

Impasse sur Bangkok où nous ne faisons qu'un bref stop et vol vers Chiang May, ville du nord, région où nous avons élaboré un circuit sans guide.

Chance : à Chiang May, c'est la fête des fleurs et notre hôtel se trouve en bordure de l'artère où les fleurs sont exposées.

Je n'ai jamais vu ailleurs une telle quantité d'orchidées, de bonsaïs et de fleurs d'une telle beauté ! Je devenais fou !

Et puis, à l'extrémité de la route, ce vendeur de miel en rayon qui exposait

quelques rayons d'Apis dorsata impressionnants.

Son échoppe était complétée par du miel en bouteille et quelques rayons sans doute d'Apis florea ou cerana.

Malgré une partie des balades le nez en l'air, nous n'avons vu aucune colonie sauvage, pas plus que de ruches d'abeilles « gérées ».

Par contre, nous avons pu observer plusieurs « nids » de mélipones en forêt, mais aussi sur la terrasse d'un bistro après une descente de rivière en radeau.

La Thaïlande (nord) est un pays très calme et propre , les habitants sont accueillants et souriants.

Le sud ? peut-être une prochaine fois, ou la Birmanie, ou retour au Laos, mon pays de cœur !

Bernard Delforge



## Carnet de voyage

40

Cette Maison dite "La Ruche" a été construite entre 1892 et 1895 et est sise 21 rue des Canadiens à Mers-les-bains, dans la Somme, à côté de fameuses falaises semblables à celles d'Etretat. Elle fait partie des monuments historiques et bâtiments protégés de cette station balnéaire remarquable pour ses très nombreuses maisons art nouveau.

Voilà!  
Emma Franck



# Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE  
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Site : [www.api-bxl.be](http://www.api-bxl.be)  
 Courriel : [lerucherfleuri@api-bxl.be](mailto:lerucherfleuri@api-bxl.be)  
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles  
 TVA : BE 0414 816 441

**Président :** Yves ROBERTI LINTERMANS  
 Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

**Trésorier :** Michèle POTVLIÈGE [compta@api-bxl.be](mailto:compta@api-bxl.be)

**Secrétariat :** Christine BAETENS [rucherecole@api-bxl.be](mailto:rucherecole@api-bxl.be)

**Prêt de matériel de fonte de cire :** Christine Baetens [cire@api-bxl.be](mailto:cire@api-bxl.be)

**Prêt de matériel de miellerie :** Raymond Peeters [miel@api-bxl.be](mailto:miel@api-bxl.be)  
 Tel : 0478 44 30 61

**Bibliothèque :** Michel HUBERT [bibliotheque@api-bxl.be](mailto:bibliotheque@api-bxl.be)  
 Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

**Atelier d'Encirage :** Louis MONEGER [encirage@api-bxl.be](mailto:encirage@api-bxl.be)

**Rucher d'élevage :** Bernard DELFORGE [rucherdelevage@api-bxl.be](mailto:rucherdelevage@api-bxl.be)

**Jardin d'Abeilles :** Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE  
[jardindabeilles@api-bxl.be](mailto:jardindabeilles@api-bxl.be)

**Balades botaniques :** Michèle POTVLIÈGE [balades@api-bxl.be](mailto:balades@api-bxl.be)

## **cotisation 2018:**

**Membre adhérent : 20 €** (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)  
 À virer sur le nouveau compte **IBAN: BE20 5230 8090 5856** de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

## IV

### LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.  
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !  
LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.  
Colonies sur cadres avec reine marquée.  
La librairie apicole la mieux garnie.

### VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : [info@vrm.be](mailto:info@vrm.be)

 **La ferme  
NOS PILIFS**  
Cultivons nos différences.

**EN ACHETANT DES PRODUITS  
À LA FERME NOS PILIFS,  
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI  
DE 140 PERSONNES  
EN SITUATION D'HANDICAP.**

**DISTRIBUTEUR  
BIJENHOF**

**LARGE CHOIX  
DE MATÉRIEL EN STOCK**

**POSSIBILITÉ DE COMMANDE**  
-> [jardinerie@pilifs.be](mailto:jardinerie@pilifs.be)



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - [WWW.FERMENOSPILIFS.BE](http://WWW.FERMENOSPILIFS.BE)

Editeur responsable: SRABE asbl, rue au Bois 365 B bte19 – 1150 Bruxelles